



FLASH IMMOBILIER

**DOCUMENTS A FOURNIR POUR LA CONSTITUTION D'UN DOSSIER
DE LOCATION**

(Décret n°2015-1437 du 5 novembre 2015)

Etudiants :

- Photocopie carte d'identité ou passeport ou carte de séjour ou permis de conduire français,
- Photocopie de la carte d'étudiant ou récépissé d'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur,
- Dernière quittance de loyer ou taxe foncière ou Attestation sur l'honneur d'hébergement à titre gratuit.

Salarié et/ou Cautionnaire :

- Photocopie carte d'identité ou passeport ou carte de séjour ou permis de conduire français,
- Dernière quittance de loyer ou taxe foncière ou Attestation sur l'honneur d'hébergement à titre gratuit,
- 3 derniers bulletins de salaires ou trois derniers bulletins de pension pour les retraités,
- Dernier avis d'imposition sur le revenu ou de 2 derniers avis d'imposition sur le revenu pour les personnes non salariées
- Attestation de l'employeur ou copie du contrat de travail,
- Pour les retraités : la notification de droit établie par la Caisse des retraites et les deux derniers décomptes,
- Gérant non salarié : Extrait K-bis datant de moins de 3 mois ou certificat d'identification INSEE ou carte professionnelle,
- 2 derniers bilans de la société.

Chaque dossier doit impérativement comporté toutes les pièces demandées.

FLASH IMMOBILIER

28, rue Boudet 33000 BORDEAUX

Tél. 05 56 46 73 50 – Fax : 05 56 52 45 13

e-mail : location@flashimmobilier.fr

www.flashimmobilier.fr